

TITRE PROFESSIONNEL (ECSR) ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

OBJECTIF :

Etre enseignant de la conduite et de la sécurité routière pour des apprenants conducteurs et l'ensemble des usagers de la route.

PUBLIC VISE ET PRE- REQUIS :

- Personne titulaire du permis B hors permis probatoire et ayant les aptitudes physiques du groupe-lourd.
- Avoir satisfait à un positionnement préalable à l'inscription

PROGRAMME :

Module commun aux ccp 1 et ccp 2

- L'environnement de la sécurité et de la conduite routières
- Les fondamentaux spécifiques à l'enseignement de la sécurité et de la conduite routières

Contenus spécifiques ccp 1

Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.

- Ingénierie pédagogique appliquée à l'ECSR
- Animation pédagogique d'une séance de formation à la sécurité et conduite routières
- Pédagogie de la conduite sur véhicule léger
- Techniques d'évaluation et de remédiation appliquées à l'ECSR
- Période d'observation et d'application en entreprise

Contenus spécifiques ccp 2

Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement

- Méthodologie d'analyse d'une demande relative à une prestation de sensibilisation
- Construction et préparation d'une action de sensibilisation à la sécurité routière
- Animation d'une séance de sensibilisation à la sécurité routière et au respect de l'environnement
- Evaluation des dispositifs et de ses pratiques professionnelles pour les faire évoluer
- Période d'observation et d'application en entreprise

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Codes officiels du code de la route – tableau blanc – supports power-point – supports papiers conventions collectives de la sécurité routière - véhicules-école – maquette mécanique – piste privée – REMC – vidéo-projecteur – visualiseur – équipement informatique.

MOYENS D'ENCADREMENT :

Formateurs titulaires du BAFM (Brevet d'Aptitude à la Formation des Moniteurs)

MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION DU PROGRAMME :

Utilisation du livret d'apprentissage- Evaluations en cours de formation-Registre de présence-Entretiens individuels

VALIDATION DE LA FORMATION :

Titre Professionnel ECSR (niveau III) Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière

DUREE DE LA FORMATION :

910 Heures en centre et 280 heures en entreprise

CENTRE DE FORMATION :

EUROFORMATION ROUEN

N° siret 339 192 924 00019

N° D'activité 23760250876

Lieu de formation : Rouen ou St Jean du Cardonnay

EUROFORMATION

33-35, avenue Gustave Flaubert 76000 ROUEN - Tél. 02.35.98.40.40. - Fax 02.35.70.73.93

R.C. 86 B 501 - SARL ÉCOLE DE LA ROUTE au capital 15 245 € - Agrément E 02 076 0399 0 - Formation Continue 23 76 025 08 76 - SIRET ROUEN 339 192 924 00019 - 8553Z
E-mail : euroformation.rouen@wanadoo.fr • Site internet : <http://www.euroformation-rouen.com/>

